

Fiche métier

Infirmier

→ Les métiers des soins et de l'accompagnement

→ Famille des métiers du sanitaire, social et médico-social

 Profession réglementée

Description du poste

L'infirmier informe, conseille, éduque à la santé et dispense des soins aux patients ou aux usagers. Il effectue ces actes dans la limite de ses prérogatives et sous prescription médicale. Selon sa spécialité, il réalise des soins infirmiers d'anesthésie et/ou de réanimation, ou assiste le praticien lors d'interventions chirurgicales. L'infirmier est un professionnel de santé. A ce titre, il est tenu de remplir son obligation triennale de suivi d'un parcours de Développement Professionnel Continu (DPC).

Autres appellations

Activités principales

- Identifier les besoins de la personne, poser un diagnostic infirmier, formuler des objectifs de soin et les mettre en œuvre
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des protocoles de soins
- Tenir et actualiser les dossiers de soins infirmiers
- Collaborer avec les aides-soignants
- Soutenir psychologiquement les personnes tout au long de la prise en charge
- Transmettre à la personne et à son entourage les informations sur ces actes en lien avec l'équipe médicale
- Réaliser des soins dans le cadre de la prescription médicale
- Appliquer les prescriptions médicales par des soins techniques et par la distribution de médicaments
- Expliquer les différents traitements et examens nécessaires à l'amélioration ou au maintien de l'état physique et psychique du patient
- Transmettre les informations écrites et orales pour assurer la traçabilité, le suivi des soins prodigués et l'amélioration de la prise en charge des personnes accompagnées
- Participer à la visite des médecins en les informant de l'organisation des soins
- Assurer le suivi des soins par des transmissions précises et concises

Compétences mutualistes

Compétences mutualistes

- Connaître l'identité et les valeurs mutualistes (histoire, appartenance à l'ESS, acteurs, écosystème, facteurs de différenciation...)
- Connaître les points clés de la réglementation de la protection sociale

Compétences relationnelles

Compétences relationnelles

- Collaborer avec une grande diversité d'interlocuteurs au sein d'une même structure
- Savoir organiser la prise en charge des patients
- Gérer les situations difficiles et/ou conflictuelles

Compétences techniques

Compétences techniques

- Savoir évaluer et surveiller la situation clinique d'une personne
- Maîtriser les actes de soin dans son domaine

- Maîtriser les gestes et postures à adopter pour manipuler les personnes, en fonction du degré d'autonomie de la personne
- Maîtriser et appliquer les règles de l'hygiène hospitalière
- Concevoir, piloter, coordonner et évaluer un projet de soins
- Appliquer les procédures et protocoles relatifs à son domaine, dans le respect de la réglementation spécifique
- Éduquer, conseiller le patient ou usager et son entourage
- Savoir faire face aux urgences médicales
- Savoir poser un diagnostic infirmier
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des protocoles de soins.
- Participer au suivi d'un dossier médical
- Appliquer les prescriptions médicales par des soins techniques et par la distribution de médicaments.
- Participer à la visite des médecins en les informant de l'organisation des soins.
- Assurer le suivi des soins par des transmissions précises et concises

- Respecter les règles de déontologie liées à son activité
- Participer aux actions de santé publique, de prévention et de dépistage
- Maîtriser les techniques de téléconsultation
- Appliquer les principes de la bien-traitance physique et psychologique

Compétences transversales

Compétences transversales

- Réaliser un suivi de son activité en utilisant les outils de reporting
- Savoir organiser son activité en autonomie et utiliser les marges de manœuvre accordées
- Avoir le sens du contact

Devenir Infirmier

- L'exercice de la profession est réglementé. Il faut être titulaire du diplôme d'État d'infirmier, de niveau bac + 3 (licence), et éventuellement de l'une des spécialisations infirmières (diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, diplôme d'État d'Infirmier de bloc opératoire, diplôme d'État de puériculture)

MOBILITE PROFESSIONNELLE

Postes précédents

- Aide-soignant

Evolutions professionnelles

- Cadre de soins
- Éducateur
- Gestionnaire de cas
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier puériculteur
- Infirmier coordonnateur
- Directeur d'établissement d'accueil de jeunes enfants

Proximité des métiers

MÉTIER DE BASE

Infirmier

PROXIMITÉ PROCHE

PROXIMITÉ LOINTAINE

Gestionnaire de cas

PROXIMITÉ ÉLOIGNÉE

Éducateur
Cadre de soins